

Compte rendu réunion du bureau de l'association
Les amis de Pénouclet
le 26 février 2021

Le bureau de l'association Les amis de Pénouclet s'est réuni le 26.02.21 à 20H15 en visioconférence.

Présents :

- Aline BIELAWSKI
- Flore ANCEL
- Grégoire VIAIRON
- Laurent MOCCOZET
- Lucile CHESNOY
- Régis CHAFFARD
- Samuel TORTON
- Simone DE LORENZI
- Stevens GESTIN
- Veronica LIUZZO VIAIRON

Ordre du jour

1. Organisation du nouveau bureau et vote des fonctions des membres du bureau
2. Vote de la nouvelle adresse de gestion
3. ORE / Association ASTER
4. Article du Dauphiné Libéré du 21 février 21

1. Organisation du nouveau bureau et vote des fonctions des membres du bureau

Les membres de l'association ont voté à l'unanimité les nouvelles fonctions des membres ci-dessous :

Civilité	Nom	Prénom	Fonction	Adresse
Mr	MOCCOZET	Laurent	Co-président	La Biollaz – 74250 Saint Jean de Tholome
Mme	BIELAWSKI	Aline	Co-présidente	Les Ruz - 74250 Saint Jean de Tholome
Mr	VIAIRON	Grégoire	Co-président	Les Syords – 74250 Saint Jean de Tholome
Mme	LIUZZO VIAIRON	Véronica	Secrétaire	Les Syords – 74250 Saint Jean de Tholome
Mr	GESTIN	Stevens	Trésorier	1341 Route de chez Padon – 74130 Faucigny
Mr	TORTON	Samuel	Secrétaire adjoint	Les Syords – 74250 Saint Jean Tholome

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 21/02/2022.

Les membres ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

LV

2. Vote du changement de l'adresse de gestion :

La nouvelle adresse de gestion de l'association est votée à l'unanimité :

ASSOCIATION LES AMIS DE PENOUCLET
Chez Véronica LIUZZO VIAIRON
Les Syords
74250 SAINT JEAN DE THOLOME

3. ORE / Association ASTERS

Rappel de la définition de l'ORE (Obligations Réelles Environnementales) et modalités de mise en place :

Il s'agit d'un contrat de droit privé, signé entre 2 co-contractants (1 ou plusieurs propriétaires + une structure agréée pour la protection de l'environnement)

Divers points abordés :

- comment contacter les propriétaires fonciers de Pénoucllet
- clauses du contrat ORE à définir entre le propriétaire foncier et l'association ASTERS, représentée par Antoine HENRIOT
- rupture du contrat ORE possible par les 2 parties, modalités à vérifier et à préciser dans le contrat
- plus de 50 propriétaires fonciers sur Pénoucllet
- la mairie est propriétaire d'environ 1/3 » des terrains de Pénoucllet
- pour les terrains communaux l'association ASTERS serait l'interlocuteur privilégié pour contacter la commission Bois environnement et développement durable et le Conseil Municipal de la mairie.

4. Parution d'un article au journal du Dauphiné Libéré du 21 février 2021

Vincent Metral, journaliste du Dauphiné Libéré était présent à notre dernière AG du 16 février 2021. L'article « Les Amis de Pénoucllet toujours mobilisés » est disponible sur le site internet de l'association.

Le 26 février 2021

Véronica LIUZZO VIAIRON
Secrétaire

